

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 15/16: Tunnel de Serrières

Artikel: Restructuration du site de soins psychiatriques de Cery
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restructuration du site de soins psychiatriques de Cery

Au mois de mars 2007, le Grand Conseil vaudois a accordé un crédit de 6,4 millions de francs pour les études concernant le site de Cery, à Prilly (VD) en vue du renouvellement, de la transformation et de la restructuration des bâtiments de la psychiatrie de l'adulte et de l'âge avancé, de la réalisation d'un établissement de réinsertion sécurisé (ERS) et de la création d'une unité d'hospitalisation psychiatrique de crise et d'hospitalisation de jour pour des personnes souffrant d'un handicap mental (UPCHM). Un crédit d'études complémentaire accordé en novembre 2008 est dédié à une unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs (USPFM).

L'objectif du concours est de proposer un plan de rénovation et d'extension du site de Cery répondant, à l'horizon 2016, aux exigences du cahier des charges et du programme des espaces qui en découle.

Tenant compte des contraintes d'aménagement général et des objets à créer ou à rénover, le projet doit intégrer :

- un aménagement permettant de répondre aux exigences de qualité et d'efficience d'une clinique psychiatrique universitaire et une organisation de la clinique favorisant la prise en charge de la grande diversité des usagers et des problèmes de santé traités (de l'adolescence à l'âge avancé) ;

- une vision générale du site à l'horizon 2025 ;
- un aménagement du site permettant d'avoir une cohérence spatiale, architecturale, paysagère et urbanistique.

Le programme architectural porte ainsi sur un ensemble de 220 lits et de 16 places d'hôpital de jour et sur les aménagements connexes indispensables à son bon fonctionnement, totalisant 15 000 m² de surfaces utiles. Il est en lien étroit avec les nombreuses autres fonctions du site dont il faudra tenir compte pour un aménagement efficace de l'ensemble hospitalier.

Le projet s'efforcera de mettre le patient au centre du dispositif : son accueil et celui de ses proches, un environnement propice à une qualité optimale des soins, la meilleure synergie possible entre clinique, recherche et enseignement. Le projet devra également prendre en considération les questions liées au confort des professionnels et des utilisateurs en offrant des espaces de travail agréables et fonctionnels, une circulation aisée dans les bâtiments et sur le site, une souplesse et une modularité possibles dans l'utilisation des locaux afin d'assurer la mobilité des ressources hospitalières et l'adaptation régulière à l'évolution de la demande.

Une exigence de base pour la faisabilité du projet est le maintien en service de l'hôpital avec un minimum de nuisances durant l'exécution des travaux. Des étapes de chantier réalistes sont un atout indispensable.

(Extrait du rapport du jury)



Palmarès	
1^{er} rang, 1^{er} prix	Fr. 60 000.-
<i>Casiraghi Colombo Leuzinger, Lugano</i>	
2^{er} rang, 2^{er} prix	Fr. 40 000.-
<i>Zwimpfer Partner Architekten SA, Basel</i>	
3^{er} rang, 3^{er} prix	Fr. 30 000.-
<i>Bonnard Woeffray, Monthey</i>	
4^{er} rang, mention	Fr. 25 000.-
<i>Meier + associés architectes SA, Genève</i>	
5^{er} rang, 4^{er} prix	Fr. 15 000.-
<i>J.-P. Dürrig SA, Zurich</i>	

1^{er} rang, 1^{er} prix : Deuxième peau

Casiraghi Colombo Leuzinger, Lugano

Le projet dialogue étroitement avec le parc, générant une grande surface de prairie ouverte. Le parti s'adosse au coteau et met en rapport tous les usagers avec le paysage de part et d'autre du bâtiment.

Suite aux remarques du 1^{er} degré, la clarté des accès et des circulations a été améliorée ainsi que l'efficacité des échanges et des mouvements. Le réseau des voies de déplacements participe à l'harmonie d'ensemble entre le parc et le bâtiment. Les espaces du parc restent à préciser dans leurs développements paysagers et usages thérapeutiques.

La qualité du concept favorise le bon fonctionnement clinique, mais il devra répondre aux besoins d'espaces extérieurs protégés-sécurisés.

L'accessibilité des piétons aux bâtiments doit être envisagée pour les trois modalités de transport : le bus (ligne n°33), le train du LEB et les véhicules individuels. Actuellement, les chemins extérieurs sont compliqués car ils contournent le bâtiment; l'arrivée des urgences, qui touche qu'une petite part des flux, semble avoir été privilégiée au détriment de la majorité des usagers.

Le parking souterrain est pratique et rationnel du fait de profiter des sous-fondations. Par contre, le parking extérieur devra être revu en fonction de l'évolution du projet des unités ERS et USP-FM.

L'excellente organisation des unités de soins avec la hiérarchie des fonctions et des espaces est subtile, en les identifiant par un dimensionnement approprié. Des espaces communs généreux aident à l'orientation et au cheminement et ménagent des espaces pour des pauses et des rencontres. Ces qualités ont été déterminantes dans le choix du projet. Ce parti enrichit les espaces plus privatisés des chambres organisées de façon efficace et plus intime. Le jeu de terrasses superposées a un réel potentiel et est porteur d'une vraie identité architecturale valorisant la chance unique de ce site en terme d'implantation, mais l'aspect sécuritaire, essentiel pour les soins psychiatriques, doit être pris en compte impérativement. Certaines de ces terrasses pourraient devenir des espaces extérieurs plus protégés pour des patients désorientés. D'autres, pourraient servir de jardins d'hiver ou à d'autres affectations.

L'organisation interne des chambres doit être repensée, notamment l'effet couloir dans l'entrée des chambres à un lit interdisant l'intervention (relativement fréquente) d'un groupe de soignants dans la chambre du patient et le cointeienement en parallèle dans les chambres à deux lits. La fonctionnalité du bâtiment montre son efficacité par une excellente visibilité des espaces et une taille adéquate des unités permettant une gestion optimale des ressources soignantes.

L'entrée principale est généreuse, véritable cœur du bâtiment. Cette architecture fluide et élégante crée une atmosphère ouverte et accueillante, offrant aux soignants du plaisir à travailler et un cadre serein et sécurisant pour les patients.

L'expression architecturale extérieure est le reflet du système spatial intérieur. Cependant, malgré le soin évident du détail, l'interaction entre les terrasses et les corps de bâtiments mérite plus d'attention pour une meilleure cohésion de l'ensemble.

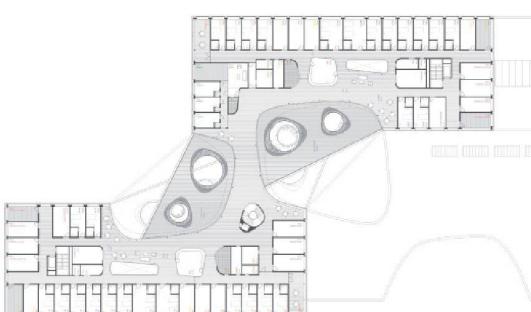
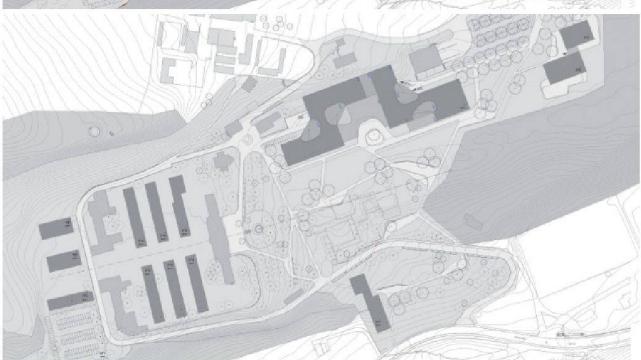
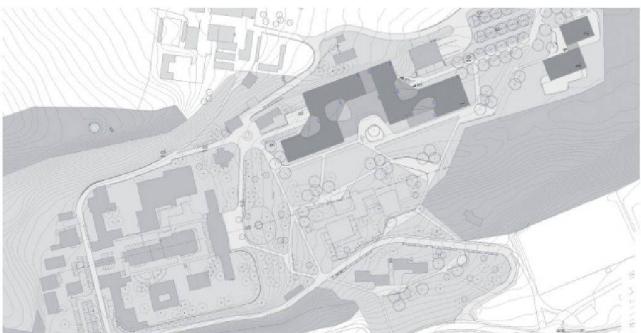
Les unités sécurisées sont judicieusement détachées de la clinique sous forme de deux modules rectangulaires, l'ERS à l'est, l'USPM à l'ouest, reliés par le garage d'accès pour les véhicules (ambulances, police, etc.). Toutefois, leur positionnement sur le site doit être redéfini et l'expression architecturale n'a pas la même qualité que celle du bâtiment principal. Chacune des entités sécurisées dispose de son propre sas de sécurité avec une entrée piétonne et une liaison avec le garage. Ce module architectural spécifique est mis en relation avec le corps principal par un chemin piétonnier et par l'accès routier conduisant depuis l'entrée est du site vers l'entrée principale.

Pour chaque unité sécurisée, le niveau parc donne sur un jardin spécifique dont le dispositif de sécurité doit encore être clarifié. L'organisation interne de deux unités est prévue sur trois niveaux (parc, rez avec sas de sécurité, premier étage). Cette organisation permettant de bien distinguer les types d'activités ne crée pas un réel « cœur », lieu de vie et d'animation communautaire. Cela est renforcé par l'aspect répétitif de l'étage des chambres (premier étage) avec l'absence d'espaces communs et des corridors très étroits, contraire à la générosité des espaces du bâtiment principal.

La synthèse de l'évaluation des aspects « développement durable » montre un résultat encore faible.

Le volume important constitué notamment par les locaux communs et par les vastes terrasses est une des raisons pour des coûts estimés élevés en comparaison avec d'autres projets. Néanmoins, les terrasses ne doivent pas obligatoirement être dimensionnées comme elles le sont dans la présentation du projet. Un redimensionnement semble à la fois nécessaire et possible.

Le projet est habilement adapté au site et répond au cahier des charges et aux ambitions annoncées d'un hôpital psychiatrique de nouvelle génération. L'évolution entre le 1^{er} et le 2^{de} degré témoigne aussi de la sensibilité et de l'intelligence adaptative des auteurs. Un enjeu primordial demeure : la sécurisation des terrasses qui font partie des éléments forts du projet traduisant l'articulation du dedans et du dehors.



Zwimpfer Partner Architekten SA, Basel

Les auteurs ont répondu de manière positive aux critiques de certaines parties du projet tout en gardant toutefois les qualités du parti relevé au premier degré : une grande forme compacte à double cour, une vaste esplanade ayant vocation de place d'accueil et un grand espace central ouvert – le Parc de Bellevue – élément de transition entre la clinique et le campus au nord. Le projet propose une solution efficace en matière de transports publics, avec la création d'un arrêt pour la ligne de bus 33 sur la route du Mont, placé au droit du nouveau parking des visiteurs au sud du site proche des nouveaux bâtiments. Il est proposé de compléter le dispositif par une solution de navette électrique circulant en boucle entre la gare du LEB et la nouvelle station de bus 33. De plus, la route existante nord-sud ainsi que les places de stationnement devant les Cèdres sont supprimées.

La requalification, l'identité et le traitement du Parc de Bellevue complétés par un « Arboretum », ainsi que le « Jardin des Nymphes » apportent une touche harmonieuse au lieu. Un réseau de cheminement piétonnier amène de manière naturelle aux entrées tout en se connectant aux cheminements du Campus Nord, du Restaurant du personnel, ce qui apporte un réel lien sur le site.

Par son implantation pertinente, il donne au site de Cery une forte identité et répond aux exigences de la nouvelle clinique et de l'établissement de réinsertion sécurisé. Composé d'un seul volume compact, ramassé et ouvert sur ses quatre faces avec deux grandes cours intérieures pour la clinique, le projet s'implante au cœur du parc au pied du coteau. Il se prolonge vers le sud par une vaste esplanade, lieu d'accès et de rencontre, d'attente et de contemplation, dénommée « Jardin des Nymphes » et fermée au sud par un corps de bâtiment bas pour les unités sécurisées. Cette disposition offre en plus à l'est de l'esplanade une zone dégagée pour l'extension future de la clinique. L'implantation d'un parking souterrain hors les murs, sous l'esplanade aménagée, est judicieuse, laissant toute latitude à sa réalisation immédiate ou future.

L'effet de masse et de monotonie de l'édifice est adouci par l'accentuation de la partition horizontale des allèges et par l'expression homogène des grandes baies vitrées, avec volets mobiles placés à l'extérieur, sortes de « vitrines » offrant la vue sur le site. On note un aménagement adéquat et agréable des chambres complété par l'utilisation des rebords de fenêtre profond qui font office de banc.

Dans son ensemble, sur le plan fonctionnel, le projet présente d'indéniables qualités dans la gradation public-privé, dans les circulations pertinentes des flux cliniques et dans une gestion très efficiente des fonctions d'accueil et d'urgence.

Après avoir passé l'entrée principale au rez-de-chaussée de la clinique, on découvre tout d'abord un grand espace. Le grand hall éclairé naturellement invite les usagers et les visiteurs à poursuivre la découverte des lieux. Autour de ce grand hall sont organisés l'accueil, les espaces communs, les auditoires, le restaurant ainsi que l'escalier principal, dont l'accès menant à la partie haute du bâtiment est clairement mis en évidence.

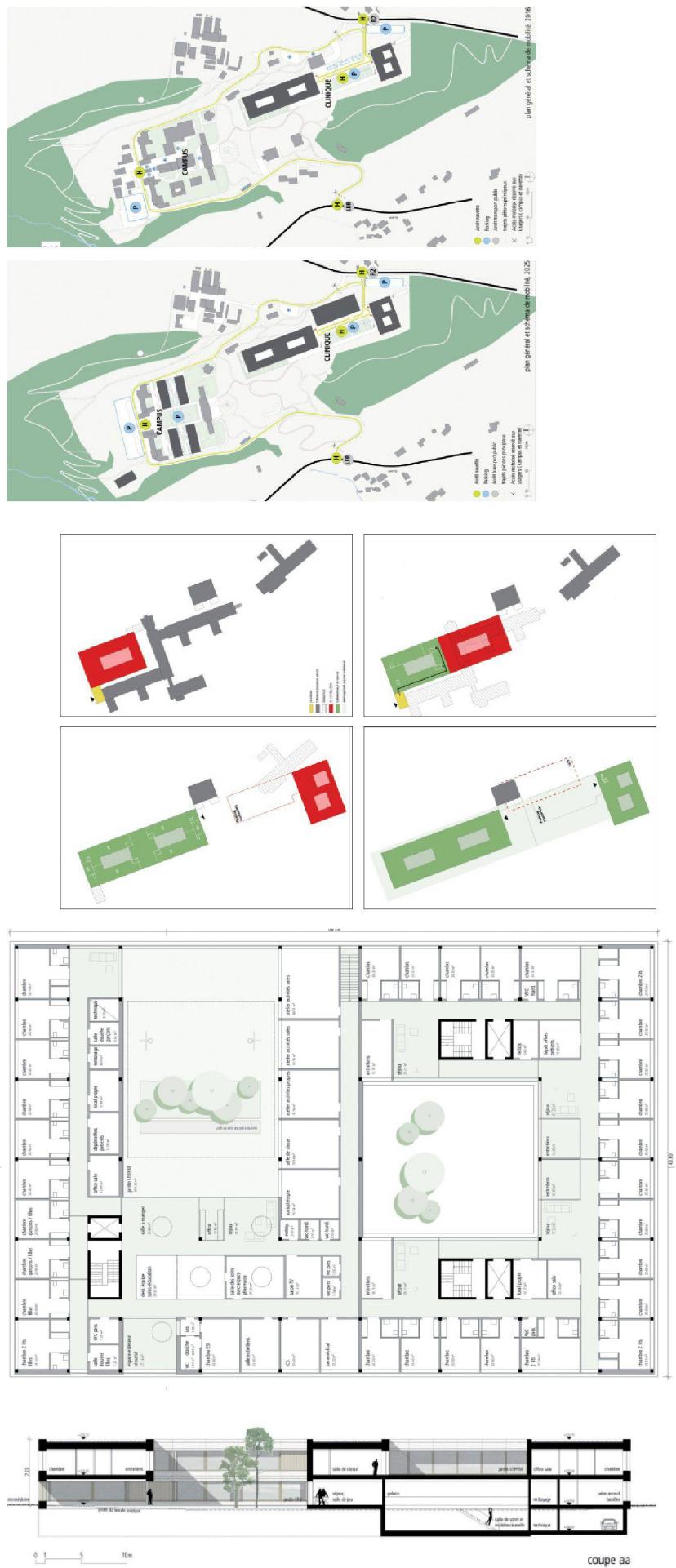
Aux étages de la clinique, à l'exception de l'étroitesse des couloirs et de la disposition fermée des locaux aux extrémités de l'édifice, les différentes unités et fonctions sont correctement organisées. Les espaces destinés aux relations avec le public offrent des séquences spatiales de qualité, assez conviviales et avec des vues plongeantes sur les patios. Cependant compte tenu des occupations durant la journée des patients, qui ne restent souvent pas dans leur chambre, on pourra imaginer que certains espaces collectifs soient positionnés en façade avec vue sur le parc et le lac. Néanmoins, les utilisateurs regrettent les difficultés d'adaptation à toute modification de la répartition des unités et déplorent le monotone alignement des chambres.

Les unités fermées (ERS, USPFM) s'organisent judicieusement autour de deux cours intérieures dont l'une des faces est ouverte vers la forêt avoisinante. Ce bâtiment pourrait mieux fermer l'esplanade en étant sur trois niveaux avec une expression de façade distincte du bâtiment principal. Pour l'ERS, l'organisation des lieux de séjour et de vie autour du jardin central est appréciée. Le jury se questionne sur la proposition de créer de larges vestiaires à côté de la salle de sport et suggère la réaffectation de ces espaces à d'autres types d'activités.

Pour l'USPFM, chaque unité bénéficie d'un lieu de vie communautaire (salon, salle à manger, des soins éducation) dont l'espace pourrait être un peu plus généreux. En cas de réalisation du parking souterrain, on peut imaginer qu'une liaison entre le bâtiment principal et cette entité permettrait de répondre aux fonctions logistiques.

Les choix structurels et constructifs découlent de la logique conceptuelle du projet, il peut donc se construire aisément en une structure simple. Tel que présenté, évalué sans le garage souterrain, le projet présente un coût raisonnable à la réalisation et à l'exploitation du bâtiment.

Finalement, devant ce projet suscitant un sentiment de protection avec son assise solide et rigide, le jury se questionne sur la pertinence d'intravertir, dans une situation de parc, des unités hospitalières et relève que cet édifice s'apparente à une typologie plutôt urbaine.



Bonnard Woeffray, Monthei

L'empreinte de ce projet est très forte sur le terrain : il occupe quasiment toute la clairière avec sa géométrisation excessive du bâtiment et du parc.

L'augmentation de la surface plancher par rapport au premier degré du concours est d'environ 10 %, ce qui n'est pas considéré comme une augmentation mesurée du projet. L'extension importante du complexe bâti résulte de deux choix : d'une part de l'organisation du programme en deux étages et d'autre part du choix d'une grande cour intérieure.

L'intention du projet est de donner l'impression d'être à échelle humaine, surtout par son hauteur modeste, mais il néglige le fait du très grand développement horizontal du bâtiment. La typologie par rapport à la cour intérieure n'est pas évidente sur un site aussi privilégié. De plus, les espaces donnant sur les espaces verts triangulaires intérieurs sont problématiques.

Pourtant, la circulation à l'intérieur du complexe des soins propose des aspects intéressants, notamment l'invitation à la promenade entre les diverses unités ; par contre peu d'espaces sont prévus pour la vie sociale, en réservant des lieux plus ou moins intimes. Est-ce vraiment un lieu de liberté ? On y voit plus un lieu de socialisation sécurisée. Ce qui renforce le sentiment de clôture du projet global.

L'entrée est accueillante, spacieuse et bien conçue pour toutes les clientèles, séparant bien l'accueil général et celui des urgences. Les unités de soins sont bien pensées, toutes les chambres donnent sur l'extérieur et la circulation est variée. Malheureusement certains corridors sont peu lumineux. Les espaces communs figurés sont bien placés et permettant une ouverture vers le dehors, ce que l'on désirerait trouver plus fréquemment. Ces unités favorisent les synergies, en particulier pour les espaces de soins intensifs qui font le lien entre deux unités.

L'USPFM et l'ERS sont intégrés au bâtiment principal tout en étant clairement localisés au 4^e niveau. Ils disposent chacun d'un accès sécurisé spécifique, passant au-dessus du bâtiment actuel des nouvelles cuisines. De plus, une liaison verticale par escaliers assure une communication avec le reste du bâtiment, ce qui permet de l'intégration au dispositif de sécurité. Il en est de même d'une liaison par ascenseur qui permet d'assurer les fonctions logistiques (cuisine, buanderie, etc.). Dans chaque unité, les chambres donnent sur l'extérieur (sauf quelques chambres de l'ERS) alors que les bureaux des professionnels donnent sur les patios-puits de lumière. Chaque unité dispose d'un lieu de vie-animation communautaire (salon, salle à manger, bibliothèque, etc.) donnant sur une terrasse ouverte. L'espace attribué aux activités sportives paraît difficile à utiliser pour des sports collectifs usuels. Le jury se demande si les espaces de toiture ne devraient pas être aménagés comme jardin pour les deux unités. Concernant la mobilité, nous l'estimons fonctionnelle mais banale, car elle n'utilise pas suffisamment le jardin comme espace d'accès et le piéton marche à côté des voitures.

Les propositions concernant le développement durable ont un bilan général faible.

En conclusion, nous nous demandons si les aspects positifs pour les utilisateurs, tant professionnels que patients ou proches, sont suffisants pour contrebalancer l'aspect architectural formaliste et l'importante emprise au sol de ce projet. En outre, le caractère très introverti du projet risque de négliger le site, extraordinaire, qui devrait permettre une ouverture plus généreuse sur le paysage et un caractère moins fermé.

